

LA GAZETTE VIMPELLOISE

N°29



Conception – Rédaction - Réalisation :
MAIRIE de VIMPELLES

Téléphone : 01 60 67 33 75 - Fax : 09.70.32.73.79 – email : mairie.vimpelles@orange.fr
Site internet : www.mairie-vimpelles.fr

Décembre
2021

SOMMAIRE

oooooooo



Page 3	Informations Mairie - vaccination
Page 4	Maison France Service
Page 5	EVS – Espace de Vie Sociale
Page 6	UDAF – Les services
Page 7	UDAF Suite
Page 8	La Petite Pause – Atelier Les jeunes enfants et les écrans
Page 9	Aide Région Ile de France – Attention faux vendeurs !
Page 10	Souvenir – 11 novembre
Page 11	Grippe Aviaire
Page 12	Travaux
Page 13	Scolaire
Page 14	Protocole et cadre de fonctionnement scolaire
Page 15	Lutte contre le harcèlement
Page 16	Ordures ménagères – Nouveau service communal
Page 17	SMETOM Infos dépôts amiante
Page 18	SMETOM dépôt amiante suite
Page 19	SMETOM Enlèvement à la demande
Page 20	SMETOM Opération moins de déchets
Page 21	Service Aide à Domicile – médecins.....
Page 22	Sécurité notre priorité
Page 23	La conduite en automne
Page 24	Sécurité suite
Page 25	Sécurité les feux, la trottinette
Page 26	Le saviez-vous
Page 27	Le saviez-vous suite
Page 28	Le saviez-vous suite
Page 29	Pour sourire
Page 30	Leçon de Français
Page 31	Recette Pain d'épices de Noël
Page 32	Affiche Noel
Page 33	Les directives pour le WE des 18 et 19 décembre
Page 34	Joyeux Noël - colis des anciens
Page 35	Calendrier SMETOM ramassage OM
Page 36	Calendrier SMETOM ramassage OM Suite



**Continuez à respecter les gestes barrières,
le port du masque en intérieur... etc.
Il est toujours là.....**

Prenez soin de vous



La Mairie vous informe



ADRESSE : 4 RUE DU VIEUX PONT
01 60 67 33 75 – mairie.vimpelles@orange.fr
OUVERTURE DU SECRÉTARIAT DE MAIRIE

Lundi, Mardi et Jeudi : de 10h à 12 h et de 14 h à 18 h



VACCINATION COVID

Nouvelle séance de vaccination à la salle des fêtes le
vendredi 14 janvier 2022 de 14 h à 17 heures
Inscrivez vous en mairie ou au 06 76 51 82 02
MERCI



**Bientôt
16 ans ?**

**Pensez au
recensement !
C'EST OBLIGATOIRE**

RECENSEMENT MILITAIRE :

Les jeunes (garçons et filles) âgés de 16 ans en 2021 (nés en 2005) doivent se faire recenser à la Mairie dans le mois anniversaire - se présenter avec le livret de famille, carte d'identité et justificatif de domicile.

Pensez à vous inscrire !



INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ELECTORALES

Les jeunes âgés de 18 ans en 2021 sont inscrits d'office par l'INSEE.

Les nouveaux administrés peuvent se faire inscrire en Mairie – vous munir d'un justificatif de domicile et de votre pièce d'identité

Carte Nationale d'Identité - Passeport

Ouverture Mairie



Nouveaux horaires

Du Lundi au jeudi : 8h30 - 12h et 13h30 - 17h
Vendredi : 8h30 - 12h et 13h30 - 16h
Permanence le samedi de 10h à 12h



Les services municipaux de la mairie de BRAY sont chargés uniquement de recueillir les pièces et de les transmettre aux autorités compétentes et ne peuvent donc se prononcer sur la durée du traitement de votre dossier

Mairie de Bray sur Seine - 1, Place du Général de Gaulle
Tél : 01 60 67 10 11 - email : contact@bray-sur-seine.fr

La Maison France Service de Bray-sur-Seine a été inaugurée le 4 Octobre dernier par Mme la Sous-Préfète de PROVINS, M.LAWENKA, Mme SOSINSKI, etc

La commune était présente, représentée par notre 1^{er} adjoint

Camille LACOMME Coordinatrice de l'Espace de Vie Sociale 06 73 31 78 20



Heures d'ouverture :

N'hésitez pas à passer nous voir !

LUNDI : 9h - 12h et 14h - 17h JEUDI : 9h - 12h et 14h - 15h
MARDI : 9h - 12h et 14h - 17h VENDREDI : 9h - 12h et 14h - 17h
MERCREDI : Sur rendez-vous uniquement.

Nos Partenaires



Ville de
BRAY SUR SEINE
Espace de Vie Sociale

Camille LACOMME
Coordinatrice de l'Espace de Vie Sociale
06 73 31 78 20 - c.lacomme@bray-sur-seine.fr



PLACE DE L'ÉGLISE 77480 BRAY-SUR-SEINE - 06 73 31 78 20
PAGE ESPACE DE VIE SOCIALE DE BRAY SUR SEINE



Qu'est ce que l'EVS ?

Porté par la municipalité, subventionné par la Caisse d'Allocations Familiales de Seine et Marne, l'Espace de Vie Sociale est un acteur essentiel pour animer et dynamiser la ville. Il maintient une cohésion sociale.

Lieu de proximité et d'échanges, l'EVS crée des liens de solidarités et de voisinage.



Nos objectifs :

- ✓ Renforcer les liens intergénérationnels entre les habitants et favoriser des échanges de savoirs.
- ✓ Mettre en place des animations à l'initiative des habitants de la commune et du territoire Bassée-Montois.
- ✓ Développer des actions et projets en matière d'inclusion, de prévention et d'insertion.
- ✓ Soutenir la parentalité au travers d'un lieu de proximité en partenariat avec le LAEP : Lieu d'Accueil Enfants-Parents.
- ✓ Rompre l'isolement et créer des moments de partages, de discussions et d'écoutes.



Quelques réalisations en 2020 - 2021



Projets 2022

- ◆ Bal D'automne
- ◆ Forum des métiers
- ◆ Randos solidaires
- ◆ Ciné débat
- ◆ Jeux intervillages
- ◆ ...





Point
conseil
budget
Dispositif labellisé

Vous conseiller et répondre à toutes vos questions de budget

Votre conseiller « **Point conseil budget** » est là pour répondre à vos questions d'argent, de banque, de budget, et trouver si besoin, avec vous, les solutions lorsque vous traversez une situation financière difficile.

De quoi s'agit-il ?

- **Un lieu** ouvert à tous, quels que soient vos revenus
- **Un expert** à votre écoute
- **Des conseils** confidentiels, gratuits et personnalisés



Qui sommes-nous ?

L'Union départementale des associations familiales de Seine-et-Marne propose un service de conseil budgétaire depuis **1987**. Son action est désormais labellisée par l'État « **Point Conseil Budget** ».

Reconnue d'utilité publique, (cf article L.211-7 du CASF), association de consommateurs, l'Udaf est également l'institution officielle de défense des intérêts des **552 500** familles du département.



Permanences

L'Udaf propose d'autres services :

- **Aide aux accédants à la Propriété en Difficulté**
- **Accompagnement social lié au logement**



Demande de renseignement ou prise de rendez-vous :

Service Vie Associative
Tél. : 01 64 10 43 92
Mail : pcb@udaf77.fr

Permanences itinérantes sur les territoires du Provinois et de la Bassée-Montois ou à distance quand ce n'est pas possible, **votre conseiller** répond à vos questions, identifie les aides dont vous pouvez bénéficier.

Il peut également réaliser un diagnostic complet de votre budget familial, et vous accompagner, dans la durée, pour que vous trouviez des solutions et reveniez à une situation maîtrisée, mieux vécue.

Permanences :

- **Tous les 3èmes lundis** du mois à la **Maison France Services** de Bray-sur-Seine :
de **10h à 16h**, Place de l'Eglise à Bray-sur-Seine
- **Tous les 4èmes lundis** du mois au **Point Justice** (France Services) de Provins
de **9h à 16h**, 17 rue Sainte-Croix à Provins

Territoire des

Communautés de communes du Provinois et de la Bassée-Montois

Les Points conseil budget (PCB) sont des structures d'accueil inconditionnel destinées à accompagner toute personne rencontrant des difficultés budgétaires et ayant besoin d'un accompagnement. **Les objectifs généraux des PCB sont de prévenir le surendettement et de favoriser l'éducation budgétaire.**

Nos missions

- **L'accueil, l'information et l'orientation de tout publics**
- **Le diagnostic budgétaire**
- **L'accompagnement budgétaire**
- **L'accompagnement dans l'ouverture des droits**
- **L'accompagnement dans la procédure de surendettement - L'intervention auprès des créanciers**

En développant un maillage territorial fort, l'Udaf 77 déploie son *Point Conseil Budget* avec les structures sociales de la Seine-et-Marne dans une logique de complémentarité. Les permanences sont organisées dans des lieux partenaires identifiés, le dispositif d'**accompagnement individuel** est proposé en cohérence avec les services existants sur les territoires. Une attention particulière est menée pour « aller vers » la population. Des permanences itinérantes et des visites à domicile peuvent être organisées pour couvrir des territoires en zone rurale.

En complément de l'accompagnement individuel, l'Udaf 77 organise des **animations collectives**. Ces ateliers ont pour objectif de sensibiliser les participants à la gestion de leur budget et de les informer sur leurs droits. Cette forme d'intervention permet de travailler davantage **l'aspect préventif** et de développer l'axe **éducation budgétaire**.

Couverture des territoires et partenariats

Communauté de communes de la Bassée-Montois

- ❖ Permanence à la **MSAP / MFS de Bray-sur-Seine** tous les 3^{ème}s lundis du mois
- ❖ Ateliers collectifs et permanences itinérantes avec l'association **COMBO 77**

Communautés de communes du Provinois

- ❖ Permanence au **Point Justice / France Services** de la Sous-Préfecture de Provins tous les 4^{ème} lundis du mois.
- ❖ Permanence au **Foyers de Seine-et-Marne (FSM 77)** tous les 2^{ème} lundis du mois
- ❖ Ateliers collectifs mensuels à la **Mission Locale de Provins**
- ❖ Ateliers collectifs et permanences itinérantes avec l'association **COMBO 77**
- ❖ Permanence ponctuelle à **Villiers-Saint-Georges** (Mairie)
- ❖ Permanence et ateliers collectifs au **Foyer ADOMA** de Provins

Udaf de Seine-et-Marne - 56 rue Dajot 77000 MELUN

Service de la Vie Associative 01 64 10 43 92 – vie-associative@udaf77.fr

**PARTICIPEZ
À UN ATELIER**
DE SENSIBILISATION
SUR LE THEME

LES JEUNES ENFANTS ET LES ÉCRANS



Date : le vendredi 17 décembre 2021 à 14h15

Horaires : de 14h15 à 16h15

Lieu : Espace de Vie Sociale
Place de l'église
77480 Bray-sur-Seine

Inscription obligatoire auprès d'Isaline BAZINE (Relai Petite Enfance de Bray-sur-Seine)
par téléphone au 06.33.06.80.58 ou par mail à : rpdebray@cc-basseemontois.fr



**PARTICIPEZ
À UN ATELIER**
DE SENSIBILISATION
SUR LE THEME

LES JEUNES ENFANTS ET LES ÉCRANS



Date : le vendredi 17 décembre 2021 à 20h00

Horaires : de 20h00 à 22h00

Lieu : Crèche "La bulle aux papillons"
1 bis, impasse Saint-Martin
77520 Donnemarie-Dontilly

Inscription obligatoire auprès d'Isaline BAZINE (Relai Petite Enfance de Bray-sur-Seine)
par téléphone au 06.33.06.80.58 ou par mail à : rpdebray@cc-basseemontois.fr



Ville de
BRAY ■ SUR ■ SEINE

Lieu d'Accueil Enfants Parents

la P'tite Pause



Installée place de l'église, au cœur de Bray-sur-Seine, *la P'tite Pause* accueille les parents et les enfants (de 0 à 6 ans) au sein d'un espace qui allie rencontres, jeux et convivialité.



2 MOMENTS DE RENCONTRES
Mercredi de 10h à 12h
Jeudi de 15h à 17h



Pour tous renseignements, contactez :
Camille LACOMME, Coordinatrice EVS
Tel: 06 73 31 78 20
ou par mail à : c.lacomme@bray-sur-seine.fr

Ville de
BRAY ■ SUR ■ SEINE
Espace de Vie Sociale





Afin de mieux lutter contre les cambriolages et de renforcer la sécurité des Franciliens, la Région propose, à **partir du 1er novembre 2021**, **une aide individuelle de 100€ à l'achat d'alarmes, détecteurs, caméras et écrans de contrôle.**

Pour en bénéficier (même déjà installée)

Déposez un dossier de demande sur la plateforme des aides régionales en ligne mesdemarches.iledefrance.fr

Le dossier de demande comprend :

Le formulaire d'aide régionale complété en ligne,

Les factures comportant la mention « acquittée » ou « payée » (à compter du 22 juillet 2021),

Le dernier avis fiscal,

Une quittance de loyer de moins de 3 mois (pour les locataires) ou la dernière taxe foncière (pour les propriétaires),

Un RIB



ATTENTION AUX FAUX VENDEURS DE CALENDRIERS

LES BONS RÉFLEXES



**Je demande au vendeur
sa carte professionnelle**



**Je ne laisse pas entrer
un inconnu**



**Je vérifie la présence
du logo officiel de l'institution
sur le calendrier**



**Je signale toute personne
suspecte ou comportement
insistant au 17**



**J'alerte les personnes âgées
ou isolées de mon entourage**



11 novembre 1918 - 11 novembre 2021

Le dernier poilu cette année
Hubert Germain s'en est allé.
Ce onze novembre est différent
Aucun soldat n'est plus vivant...
Il nous faut tous nous souvenir
De tout ce qu'ils ont dû subir,
Même sans avoir vécu la guerre
Nous devons à ces militaires
Nos droits et notre liberté.
Ils sont notre immense fierté
Car ils ont sacrifié leur vie
Pour la France, notre pays.
Pussions-nous toujours préserver,
L'amour et la fraternité,
Rendons donc hommage en ce jour
À ces hommes et à leur parcours.
Souvenons-nous de leur courage
Et quelquefois de leurs visages,
Ils étaient jeunes et plein de vie
Mais les canons nous les ont pris.
C'était en dix-neuf cent dix-huit
Mais la violence gratuite,
Aujourd'hui encore est partout,
En verrons-nous un jour le bout.





RENFORCEMENT DES MESURES DE BIOSÉCURITÉ POUR LUTTER CONTRE L'INFLUENZA AVIAIRE DANS LES BASSES COURS



— Arrêté du 16 novembre 2016 qualifiant le niveau de risque épidémiologique
— Arrêté du 16 mars 2016 relatif aux dispositifs associés

Devant la recrudescence de cas d'influenza aviaire hautement pathogène en Europe dans l'avifaune sauvage, en tant que détenteurs de volailles ou autres oiseaux captifs destinés uniquement à une utilisation non commerciale, vous devez mettre en place les mesures suivantes :

Si vous êtes dans une commune en risque élevé :

- confiner vos volailles ou mettre en place des filets de protection sur votre basse-cour.

Dans tous les cas :

- exercer une surveillance quotidienne de vos animaux.

Pour connaître la zone dont vous dépendez :

<http://agriculture.gouv.fr/espace-professionnel-mesures-et-indemnisations>

Rubrique : Gestion des nouveaux cas d'influenza aviaire H5 N8 en Europe



Si une mortalité anormale est constatée : conserver les cadavres dans un réfrigérateur en les isolant et en les protégeant et contactez votre vétérinaire ou la direction départementale en charge de la protection des populations.

Par ailleurs l'application des mesures suivantes, en tout temps est rappelée :

- protéger votre stock d'aliments des oiseaux sauvages, ainsi que l'accès à l'approvisionnement en aliments et en eau de boisson de vos volailles ;
- aucune volaille (palmipèdes et gallinacés) de votre basse cour ne doit entrer en contact direct ou avoir accès à des oiseaux sauvages et des volailles d'un élevage professionnel et vous devez limiter l'accès de votre basse cour aux personnes indispensables à son entretien. Ne vous rendez pas dans un autre élevage de volailles sans précautions particulières ;
- il faut protéger et entreposer la litière neuve à l'abri de l'humidité et de toute contamination sans contact possible avec des cadavres. Si les fientes et fumiers sont compostés à proximité de la basse cour, ils ne doivent pas être transportés en dehors de l'exploitation avant une période de stockage de 2 mois. Au-delà de cette période, l'épandage est possible ;
- il faut réaliser un nettoyage régulier des bâtiments et du matériel utilisé pour votre basse cour et ne jamais utiliser d'eaux de surface : eaux de mare, de ruisseau, de pluie collectée... pour le nettoyage de votre élevage.

TRAVAUX

oooooooooooo

TRAVAUX VOIRIE



Le contrat rural subventionné par la Région et le Département
La Région et le Département ont notifié la subvention de notre dossier
Après consultation des entreprises, la première tranche de travaux concernant le chemin du Colombier va pouvoir débuter courant premier trimestre 2022

TRAVAUX EGLISE



Je me répète mais.....La première tranche de travaux n'est toujours pas terminée....
L'entreprise de Gros Œuvre jongle avec le temps pour finir le ravalement.
La 2^{ème} et la 3^{ème} tranche seront entérinées lors du conseil municipal du 30 novembre prochain



La petite église

Il y a toujours dans nos cœurs et dans nos souvenirs une église.
Elle est des villes ou des campagnes, grande ou petite, peu importe, c'est la nôtre.

Elle a été le cadre des événements importants de notre vie et de celle de nos familles.

Elle a vu nos émotions d'enfant lors de notre profession de foi.
Le « oui » des mariages a retenti sous ses voûtes.

Bien sûr vous avez pu visiter des églises, des cathédrales à l'architecture et aux œuvres remarquables. Toutes sont témoignage de foi.

On ne peut expliquer l'émotion qui nous étreint lorsqu' après un long éloignement on retrouve l'église de notre pays.

Peu importe que ce ne soit pas une cathédrale, les statues sont parfois vieilles et poussiéreuses

Cette église, c'est la nôtre, elle nous relie à nos souvenirs, nul ne peut savoir les prières et les demandes qu'elle a connues.

Elle est le lien, avec toutes les émotions d'hommes et de femmes

Pierre CHOMARD

ECLAIRAGE PUBLIC RE RAPPEL

Il est extrêmement important que vous signaliez en mairie toutes les anomalies que vous pouvez relever sur l'éclairage public. MERCI



enedis
L'ELECTRICITE EN RESEAU

CONTACTS UTILES POUR TOUS LES CLIENTS

Une urgence ?

Une coupure d'électricité ou un danger électrique ?

Contactez notre accueil dépannage



09 726 750 77

24h/24

7j/7



SCOLAIRE

oooooooooooo

POINT ACCUEIL REPAS

oooooooo

Plus de 50 rationnaires



GARDERIE

oooooooooooo

La garderie est ouverte de 7 heures à 8 h 15 le matin et de 16 h 30 à 19 heures le soir
Le matin une moyenne de 10 à 12 enfants et le soir 15 à 17 enfants



R.P.I SIEPLV

oooooooooooo

Renseignements
à la mairie de Paroy siège du RPI
au 01 64 60 50 24



EFFECTIF du RPI au 1^{er} Septembre 2021

oooooooooooo

PAROY 30 élèves (PS, MS)
VIMPELLES 28 élèves (GS et CP)
LUISETAINES – Préfa. élèves 17 (CE1 et CE2)
LUISETAINES élèves 21 (CM1 et CM2)



TRANSPORTS SCOLAIRES

oooooooooooooooooooo

Aucun souci à signaler

Protocole sanitaire dans les établissements scolaires : la Seine-et-Marne passe en niveau 2

Mise à jour le 04/11/2021

Les derniers indicateurs épidémiques conduisent la Seine-et-Marne à passer en niveau 2. Par conséquent, le masque est obligatoire dans les écoles élémentaires à compter du 8 novembre.

Le taux d'incidence de l'épidémie de COVID-19 dans le département de Seine-et-Marne a connu une augmentation de 10,53 % en 7 jours pour atteindre désormais les 63 cas pour 100.000 habitants le 31 octobre. Le seuil de 50 cas ayant ainsi été dépassé depuis plus de 5 jours, **le port du masque est obligatoire dans les écoles élémentaires seine-et-marnaises à compter du 8 novembre.**

Les indicateurs favorables avaient permis en octobre à la Seine-et-Marne de passer en niveau 1 (ou vert), selon la graduation du protocole sanitaire pour l'année scolaire 2021-2022. **Le département repasse à présent en niveau 2 (ou jaune)**, comme dans l'ensemble de la région Île-de-France. Ce qui implique, outre l'obligation du port du masque, **une limitation du brassage entre élèves de groupes différents et une désinfection des locaux plusieurs fois par jour.**

Plus d'informations sur le protocole sanitaire de l'année scolaire 2021-2022 : <https://www.education.gouv.fr/annee-scolaire-2021-2022-protocole-sanitaire-et-mesures-de-fonctionnement-324257>

ANNÉE SCOLAIRE 2021-2022 PROTOCOLE ET CADRE DE FONCTIONNEMENT

Le passage d'un scénario à un autre est arrêté en fonction du contexte sanitaire général apprécié par territoire et au vu de l'avis des autorités de santé.

	NIVEAU 1	NIVEAU 2	NIVEAU 3	NIVEAU 4
Doctrine d'accueil	• Cours en présentiel en école primaire • Cours en présentiel au collège • Cours en présentiel au lycée	• Cours en présentiel en école primaire • Cours en présentiel au collège • Cours en présentiel au lycée	• Cours en présentiel en école primaire • Cours en présentiel au collège • Hybridation au lycée selon le contexte local	• Cours en présentiel en école primaire • Hybridation pour les élèves de 4^e et 3^e avec jauge à 50 % • Hybridation au lycée avec jauge à 50 %
Protocole sanitaire	• Maintien des mesures renforcées d'aération et lavage des mains • Port du masque obligatoire en intérieur pour tous les personnels ainsi que pour les élèves à compter du collège (droit commun en extérieur) • Limitation des regroupements importants • Désinfection des surfaces fréquemment touchées une fois par jour et des tables du réfectoire après chaque service	• Maintien des mesures renforcées d'aération et lavage des mains • Port du masque obligatoire en intérieur pour tous les personnels ainsi que pour les élèves à compter de l'école élémentaire (droit commun en extérieur) • Limitation du brassage par niveau obligatoire • Désinfection des surfaces les plus fréquemment touchées plusieurs fois par jour et des tables du réfectoire après chaque service	• Maintien des mesures renforcées d'aération et lavage des mains • Port du masque obligatoire en intérieur pour tous les personnels ainsi que pour les élèves à compter de l'école élémentaire (droit commun en extérieur) • Limitation du brassage par niveau obligatoire et par classe pendant la restauration dans le 1^{er} degré • Désinfection des tables, des surfaces les plus fréquemment touchées plusieurs fois par jour et des tables du réfectoire, si possible, après chaque repas	• Maintien des mesures renforcées d'aération et lavage des mains • Port du masque obligatoire en intérieur pour tous les personnels ainsi que pour les élèves à compter de l'école élémentaire (droit commun en extérieur) • Limitation du brassage par niveau obligatoire et par classe pendant la restauration dans le 1^{er} degré • Désinfection des tables, des surfaces les plus fréquemment touchées plusieurs fois par jour et des tables du réfectoire, si possible, après chaque repas

Une maman qui raconte :

" Hier je visitais l'école de mon fils. Je vis un banc de couleur vive, dans la cour.

Je demandai si c'était le seul endroit où s'asseoir. Et il me répondit : " non, c'est le banc des copains. Quand quelqu'un se sent seul ou ne trouve pas de partenaire de jeu, il va s'asseoir là et les autres l'invitent à jouer avec eux."

Je lui dis que je trouvais cette idée formidable, et je lui demandai s'il l'avait déjà utilisé lui-même?

Il me dit : " Oui au début de l'année, quand j'étais nouveau ici.

Je m'y suis assis et un autre élève est venu m'inviter à jouer avec lui. Cela m'a fait plaisir.

Et maintenant, quand je vois que quelqu'un y est assis, je l'invite aussi à jouer."

Super idée sur l'entraide et la bienveillance à mettre en place pour les cours de récréation



Lutte contre le harcèlement scolaire

Madame le Maire,
Monsieur le Maire,

Vous le savez, en septembre dernier le Département a souhaité lancer un grand plan départemental anti-harcèlement scolaire afin de protéger nos jeunes de ce fléau qui touche plus de 1 élève sur 10 en France.

En cette journée nationale contre le harcèlement scolaire, le Département poursuit sa campagne de sensibilisation avec la mise à disposition d'un documentaire pédagogique « [Derrière les maux](#) ».

Ce film, produit par le Département de Seine-et-Marne, recueille la parole de ceux qui sont touchés par le harcèlement scolaire.

Des témoignages forts qui permettront de libérer la parole afin de mieux sensibiliser nos jeunes seine-et-marnais.

Ce documentaire, labélisé par l'Education nationale, est à la disposition des établissements scolaires, des collectivités, des structures et associations jeunesse seine-et-marnaises.

C'est un outil de lutte contre le harcèlement scolaire que je vous invite à partager le plus largement possible :

<https://youtu.be/iTsrabchmGg>

Par ailleurs, je vous informe que plus de 50.000 sets de table ont été distribués ce jour dans les 128 collèges de notre département afin d'inviter nos collégiens à s'exprimer sur une plateforme départementale dédiée :

<https://www.seine-et-marne.fr/fr/boite-idees-pour-faire-reculer-le-harcelement-scolaire>

Vous le constatez, le Département entend mettre tous les moyens à votre disposition pour lutter contre le fléau du harcèlement scolaire.

Ensemble, nous relèverons ce grand défi afin de sensibiliser, échanger et protéger les jeunes seine-et-marnais.

Comptant sur votre mobilisation, je vous prie d'agréer, Madame le Maire, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

Jean-François PARIGI
Président du Département
de Seine-et-Marne



ORDURES MENAGERES

Tél : 01-64-00-26-45 SMETOM-GEEODE Zone Industrielle – RD 619 - 77370

oooooooooooooooooooooooooooo

Si vous avez besoin d'une nouvelle carte de déchetterie – Soit vous allez au siège du SMETOM soit vous venez en mairie, muni de votre CNI et d'un justificatif de domicile de moins de trois mois. La secrétaire fera la demande à votre place.



N'OUBLIEZ PAS...

N'oubliez pas :

Poubelle couvercle bordeaux, sortie le mardi soir - ramassage le mercredi matin

Poubelle couvercle jaune, sortie le mercredi soir - ramassage tous les 15 jours - le jeudi matin

HORAIRES DECHETTERIE BRAY SUR SEINE

oooooo

**Du Mardi au Samedi
de 9 h à 12 h et de 14h à 17 h**



ENCOMBRANTS

NOUVEAU

La commune envisage le ramassage des encombrants
trimestre.

une fois par

Les encombrants seront à sortir la veille au soir.
Les agents communaux passeront le lendemain.
(un passage par foyer)

Autorisé : les meubles, les planches, tapis, appareils ménagers, batteries, cartons

Interdit : pots de peinture, bidons d'huile, pneus, gravats, déchets verts pièces détachées de voiture

Le premier ramassage s'effectuera fin janvier 2022

À PARTIR DU 2 NOVEMBRE 2021

DÉPÔT D'AMIANTE À LA DÉCHETTERIE DE PROVINS

Réservé uniquement aux particuliers,
mairies, professionnels et administrations
du territoire du SMETOM-GEEODE,
accessible sous conditions.

1 fois par an

Pour les particuliers et mairies

50 Kg GRATUIT
+
le contenant protégé
Au delà tarif en vigueur

Pour les professionnels
et administrations

Dès le premier kilo
+
le contenant protégé
Tarif en vigueur



Obligatoirement sur rendez-vous
01 64 00 26 45 chartes@smetom-geeode.fr

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 17h

**ATTENTION ÊTES VOUS SÛRE
QUE VOS PLAQUES SONT BIEN AMIANTÉES.**



COMMENT SAVOIR SI LA PLAQUE ONDULÉE CONTIENT DE L'AMIANTE?

Très utilisé **jusqu'à son interdiction en 1997** en raison de sa dangerosité pour la santé. L'amiante est aujourd'hui encore présente dans de nombreuses constructions, sous forme de plaques ondulées, tuyaux de canalisation, plaques de recouvrement de sol ou encore dans les gouttières.

Éliminer toute trace de ce matériau est donc particulièrement important et doit être fait de manière sécuritaire.

Pour reconnaître une plaque ondulée composée de fibrociment amianté, plusieurs méthodes sont possible :

- Rechercher la mention NT pour «new technologie» qui assure l'absence d'amiante dans la plaque.
(Cette mention, figure sur la face intérieure de la plaque).
- Rechercher la date de fabrication de la plaque, si celle-ci est postérieur à 1997, alors il est certain qu'elle ne contient pas d'amiante.
- Si vous ne trouvez ni marque, ni date, alors la meilleure chose à faire est de contacter un spécialiste et de le faire analyser.

À PARTIR DU 2 NOVEMBRE 2021

ENLÈVEMENT À LA DEMANDE

*Reservé uniquement aux particuliers
du territoire du SMETOM-GEEODE.
Accessible sous conditions.*

1 fois par an et par foyer
Enlèvement des objets sur propriété privée

3 M³ GRATUIT

Au delà tarif en vigueur



Obligatoirement sur rendez-vous
01 64 00 26 45 chartes@smetom-geeode.fr

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 17h

À PARTIR DU 2 NOVEMBRE 2021

Opération moins de déchets pour des oeufs frais

*Votre famille souhaite participer à l'opération
« moins de déchets pour des oeufs frais ».*

Une dotation par foyer et même adresse

2 poules et 1 poulailler

GRATUIT

*Reservé uniquement aux particuliers
du territoire du SMETOM-GEEODE.
Accessible sous conditions.*



Inscription obligatoire
01 64 00 26 45 chartes@smetom-geeode.fr

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 17h

SERVICES D'AIDE A DOMICILE

oooooooooooooooooooooooooooo

Pour vos besoins il existe dans notre canton :

Le Service d'Aide à Domicile Bassée Montois (SADBM)
Bureaux au 22 grande Rue 77480 BRAY SUR SEINE
Téléphone 01 64 60 22 36 - email : sadbm@orange.fr

Mais aussi, ADMR - agence de BRAY – Grande Rue



SERVICE AIDE A DOMICILE

BASSEE MONTOIS

Agrément Qualité N°: 250310/A/077/Q/036

MEDECINS ET PHARMACIENS

oooooooooooooooooooooooooooo

MEDECINS : Les gardes n'étant plus assurées la nuit et le week-end, pour tout problème : faire le «15 ».



PHARMACIES
DE GARDE



Pour connaître
la Pharmacie
de garde
la plus proche

Composez le

32 37*

ACCESSIBLE 24h/24h



* Numéro Audiotel : 0,35 €uro TTC / min

NOUVEAUX HABITANTS

oooooooooooooooooooooooooooo

Important !



Il est demandé aux nouveaux arrivants de se faire connaître en Mairie.

Nous avons besoin de renseignements notamment sur le nombre d'enfants dans la famille pour le comité des fêtes qui organise chaque année l'arbre de Noël, sur les personnes au foyer qui peuvent bénéficier du colis ou du repas des anciens etc...

Merci à vous par avance et puis tout simplement pour faire connaissance !

SECURITE

oooooooooooo



Si vous êtes confronté à quelque incident que ce soit **vous devez impérativement appeler les gendarmes**. A n'importe quelle heure du jour et de la nuit. Les patrouilles sont disponibles et à votre service 24 heures sur 24. N'hésitez surtout pas



Ne supposez jamais que quelqu'un d'autre l'a fait.

Votre appel sera pris en charge immédiatement par le centre de traitement du 17 « police secours » qui enverra sur place la patrouille la plus proche et adaptée à votre urgence.



Soyez acteur de votre propre sécurité

Le 17 un acte réflexe et un geste citoyen

GROUPEMENT DE GENDARMERIE DÉPARTEMENTALE DE LA CHARENTE-MARITIME
RETROUVEZ-NOUS SUR FACEBOOK : [gendarmerie.de.la.charente.maritime](https://www.facebook.com/gendarmerie.de.la.charente.maritime)



Lutte contre les cambriolages - Rappels et Conseils de la Gendarmerie de Donnemarie-Dontilly

Traditionnellement, la période de fin d'année s'accompagne d'une recrudescence des cambriolages dans les maisons d'habitation. Le passage à l'heure d'hiver facilite l'action des malfaiteurs qui se fondent dans l'obscurité et par expérience le créneau 16h00 – 20h00 est propice aux cambriolages.

La circonscription de la Communauté de brigades de DONNEMARIE DONTILLY constate déjà une reprise des délits d'appropriation. ***Par conséquent, il faut redoubler de prudence dès à présent et sensibiliser vos administrés afin qu'ils mettent en œuvre les conseils pour lutter contre ces phénomènes.***

AU QUOTIDIEN

1/ Protéger les accès

Équipez votre porte d'un système de fermeture fiable, d'un moyen de contrôle visuel (œilleton), d'un entrebâilleur.

Installez des équipements adaptés et agréés (volets, grilles, éclairage programmé, détecteur de présence, système d'alarme). Demandez conseil à un professionnel.

2/ Soyez vigilant

Changez les serrures de votre domicile si vous venez d'y emménager ou si vous venez de perdre vos clés.

Fermez la porte à double tour, même lorsque vous êtes chez vous.

Soyez vigilant sur tous les accès, ne laissez pas une clé sur la serrure intérieure d'une porte vitrée.

Avant de laisser quelqu'un entrer chez vous, assurez-vous de son identité. En cas de doute, même si des cartes professionnelles vous sont présentées, appelez le service ou la société dont vos interlocuteurs se réclament.

Ne laissez jamais un personnel inconnue seule dans une pièce de votre domicile.

Placez en lieu sûr vos bijoux, carte de crédit, sac à main et clés de voiture.

Ne laissez pas d'objets de valeurs visibles à travers la fenêtre.

3/ Ne commettez pas d'imprudence

N'inscrivez pas vos nom et adresse sur votre trousseau de clés.

Ne laissez pas vos clés sous le paillason, sans la boîte aux lettres, dans le pot de fleurs ... Confiez-les plutôt à une personne de confiance.

Ne laissez pas dans le jardin une échelle, des outils, un échafaudage ; ils offrent des moyens d'entrer chez vous.

4/ Avant de partir en vacances

Informez votre entourage de votre départ (famille, ami, voisin).

Faites suivre votre courrier ou faites-le relever par une personne de confiance.

Transférez vos appels sur votre téléphone portable ou une autre ligne.

Votre domicile doit paraître habité tout en restant sécurisé.

Vous pouvez signaler votre absence à la brigade de gendarmerie par le biais de « l'Opération Tranquillité vacances » (Cf. Site www.interieur.gouv.fr). Il suffit de donner vos dates de congés dans le formulaire dédié pour que les forces de l'ordre réalisent des patrouilles devant votre domicile, pendant leur service courant et vérifient l'absence d'éléments suspects.

5/ Gardez les bons réflexes

Prévenez immédiatement, en composant le « 17 », la brigade de gendarmerie du lieu d'infraction.

Si les cambrioleurs sont encore sur place, ne prenez pas de risques inconsidérés ; privilégiez le recueil d'éléments d'identification (véhicule, langage, vêtements ...).

BIEN VOIR ET ÊTRE VU

L'intensité lumineuse du soleil diminue



Phares

Veillez à ce que les phares de votre véhicule soient en ordre (bien réglés) et en bon état de marche



Allumez vos phares dès que la luminosité du jour diminue ou lorsque les conditions de circulation sont mauvaises



Nettoyez régulièrement vos **vitres** (y compris latérales) tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, vérifiez régulièrement le bon état de vos essuie-glaces et de vos pneus



Ayez à portée de main des **lunettes de soleil**



Soyez vigilants par rapport aux autres usagers de la route qui sont moins visibles en cette période de l'année



Les **cyclistes, motos et piétons** qui circulent sur la voie publique doivent impérativement se faire voir par les automobilistes et porter des vêtements réfléchissants. Cette règle est particulièrement de mise pour les écoliers sur le chemin de l'école

La conduite en automne



SÉCURITÉ ROUTIÈRE
TOUS RESPONSABLES

L'ENVIRONNEMENT de la CONDUITE



Brouillard

Le temps froid et humide peut générer du brouillard. Si c'est le cas, gardez vos distances et allumez vos phares antibrouillard



Distance de sécurité

Si vous circulez sur des routes jonchées de feuilles mortes, soyez prudent et gardez ici aussi une distance de sécurité, ceci surtout par temps humide



Attention aux traversées de gibier

Soyez attentifs aux panneaux qui indiquent la traversée d'animaux sauvages. Ralentissez, même en l'absence de signalisation, lors de la traversée de massifs forestiers



Feuilles mortes et humides

Un freinage brusque sur une couche de feuilles mortes et humides peut facilement entraîner une glissade incontrôlable

Plus d'informations sur www.securite-routiere.gouv.fr



Ce ne sont pas encore les frimas de l'hiver, la neige ou le verglas mais ce ne sont plus les routes rassurantes de l'été. L'automne, sur les routes, peut devenir traître : baisse de la luminosité, changement d'heure, conditions météo défavorables, conditions de circulation qui se dégradent ...

Pour déjouer ces pièges, pas de recette miracle mais un peu de bon sens en suivant ces conseils:

1. Voir et être vu :

- Attention au soleil bas aux heures de pointe, matin et soir. Ce sont des rayons particulièrement aveuglants.
- Attention aussi à la luminosité qui décroît rapidement et aux phares éblouissants des autres véhicules.
- L'automne c'est "la" période de la buée par excellence. Et n'oubliez pas les vitres latérales et les rétroviseurs embués, qui ont aussi un rôle important dans votre visibilité.



2. Un véhicule en bon état : essuie-glaces, pneus, phares ... Autant tout vérifier.

3. Vous, en bon état! : L'automne n'est pas la période idéale pour la conduite.

L'obscurité, le changement d'heure, le froid, l'humidité, rien n'est fait pour améliorer nos sensations sur la route. Pour conserver vos réflexes et aptitudes au volant, favorisez au maximum un sommeil réparateur

4. Adaptez votre conduite et tenez compte des conditions météo :

Les feuilles mortes et tout ce que la nature rejette en cette période pré-hivernale constituent autant de pièges à déjouer. Sans compter les chaussées détrempées et les rafales de vent. Ce n'est certes pas encore du verglas mais le risque de dérapage existe bel et bien. Les bonnes habitudes à (re)prendre:

- Augmentez vos distances de sécurité
- Surveillez l'état de la chaussée
- Réduisez votre vitesse
- Anticipez vos freinages, ABS (antiblocage de roues) et ESP (anti-dérapiage) vous aideront mais ne modifieront pas les limites de la physique!
- Tenez-vous prêt à réagir en cas d'aquaplanage
- Redoublez de prudence aux alentours des fermes et des champs en ces périodes de récoltes

[#NotreEngagementVotreSécurité](#) [#RoutePlusSure](#) [#Prévention](#)



**IMPORTANT
MESSAGE**

Message très très important 🙄⚠️

Si jamais vous êtes perdu dans le bois pendant une randonnée, à pied ou en Vtt ou que vous êtes bloqués avec une voiture en panne dans un endroit peu fréquenté, etc.

et que vous remarquez que votre téléphone portable est soit presque à court de batterie ou n'a pas de signal, voici un conseil qui pourrait très bien vous sauver la mise voire la vie.

AVANT de MANQUER COMPLÈTEMENT de BATTERIE : CHANGEZ le MESSAGE de la boîte vocale de votre TÉLÉPHONE par un message qui donne votre position, l'heure, la date, votre situation (perdu, panne d'essence, voiture en panne, blessée ...) et toutes autres info qui permettront de vous secourir : si vous êtes resté dans la voiture, si vous êtes à pied, en direction d'une ville, etc.

Car vous le savez, lorsque votre téléphone portable s'arrête de fonctionner, la boîte vocale, elle, fonctionne toujours et donc toute personne appelant votre téléphone pour vous joindre entendra le message et saura où vous chercher, où envoyer de l'aide.



Bonne utilisation des feux de votre automobile

	FEUX DE POSITION 	FEUX DE CROISEMENT 	FEUX DE ROUTE 	FEUX DE BROUILLARD AVANT 	FEUX DE BROUILLARD ARRIÈRE 
VILLE ÉCLAIRÉE	✓ OU ✓				
VILLE NON ÉCLAIRÉE		✓ OU ✓			
CHAUSSÉE ÉCLAIRÉE (HORS AGGLOMÉRATION)		✓			
CHAUSSÉE NON ÉCLAIRÉE		✓ OU ✓		✓ *	
PLUIE		✓		✓ **	
NEIGE		✓		✓	✓
BROUILLARD		✓		✓	✓

* Route étroite et sinueuse

** En cas de forte pluie



Ce qui est interdit dans le code

€ Montant de l'amende

135 € Hors agglomérations sur les routes autorisées aux EDPM, le port du casque est obligatoire ainsi que porter un vêtement ou un équipement rétro-réfléchissant

35 € Séparez-vous de vos caques audio et écouteurs

Assurance obligatoire Jusqu'à **3 750 €**

135 € Parents Les enfants de moins de 12 ans n'ont pas le droit de conduire ces engins

35 € Ne transportez pas de passagers ! Votre engin est destiné à usage exclusivement personnel

35 € Rouler sur un trottoir

11 € Votre engin doit être équipé : d'un avertisseur sonore, de freins et de dispositifs rétro-réfléchissants, de feux avant et arrières

25 Votre engin ne doit pas dépasser les 25 km/h

1 500 €

SOURCE : MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR.

LP/INFOGRAPHIE. 23/6/2021.

les différentes sortes de verres



Les bouteilles de 0,25 litre à 15 litres



Le saviez-vous?

Un librocubiculariste est une personne qui lit au lit.

Le saviez-vous? Nos émotions peuvent influencer le fonctionnement de nos organes. Selon la médecine traditionnelle chinoise :



- **LA COLERE** est associée au **FOIE**
- **LA TRISTESSE** est associée aux **POUMONS**
- **L'INQUIETUDE** est associée à **L'ESTOMAC**
- **LE STRESS** est associé au **COEUR**
- **LA PEUR** est associée aux **REINS**

★ COMMENT NETTOYER LES REINS SANS DOULEUR. ★

ée au **PANCREAS**

Nettoyer nos reins



Le saviez-vous?

LES ALIMENTS LES PLUS RICHES EN **PROTÉINES VÉGÉTALES**



Teneur en protéines (en grammes) pour 100 gr



QUINOA
PROTÉINES 14G



NOIX
PROTÉINES 20G



TOFU
PROTÉINES 11G



POIS CHICHES
PROTÉINES 19G



LENTILLES
PROTÉINES 11G



BEURRE D'ARACHIDE
PROTÉINES 25G



SOJA
PROTÉINES 34G



PISTACHE
PROTÉINES 18G



HARICOTS
PROTÉINES 25G



TEMPEH
PROTÉINES 19G



GRAINES DE COURGE
PROTÉINES 25G



NOIX DE CAJOU
PROTÉINES 18G



SON D'AVOINE
PROTÉINES 13G



GRAINES DE CHIA
PROTÉINES 17G



SPIRULINE
PROTÉINES 65G

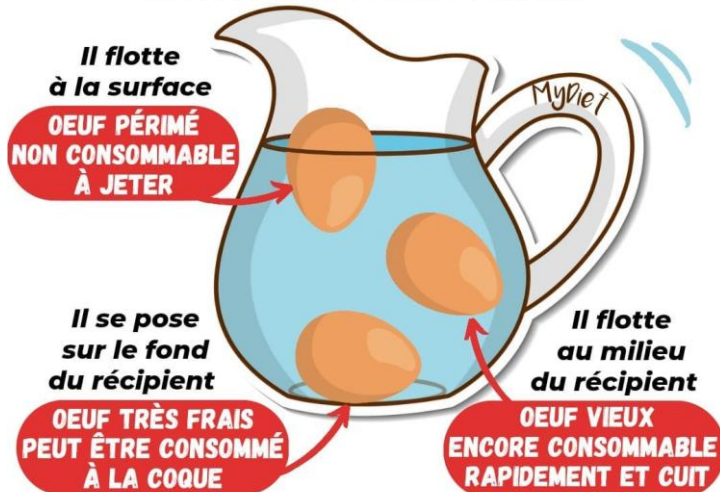


GRAINE DE LIN
PROTÉINES 20G

ASTUCE EN CUISINE

Comment vérifier la fraîcheur d'un oeuf ?

PLONGER L'ŒUF DANS UN RÉCIPIENT
REMPLI D'EAU FROIDE SALÉE



Par Myriam Moussier Diététicienne nutritionniste



«Périmés» mais encore consommables!

Un produit dont la date de péremption est dépassée n'est pas forcément jetable!



YAOURTS



**10 jours
après la date**

LAIT



**2 mois
après la date**

FROMAGE



**2 semaines
après la date**

OEUFS



**4 semaines
après la date**

SURGELES



**pas de
date limite**

CONSERVES



**plusieurs années
après la date**

FRUITS SECS



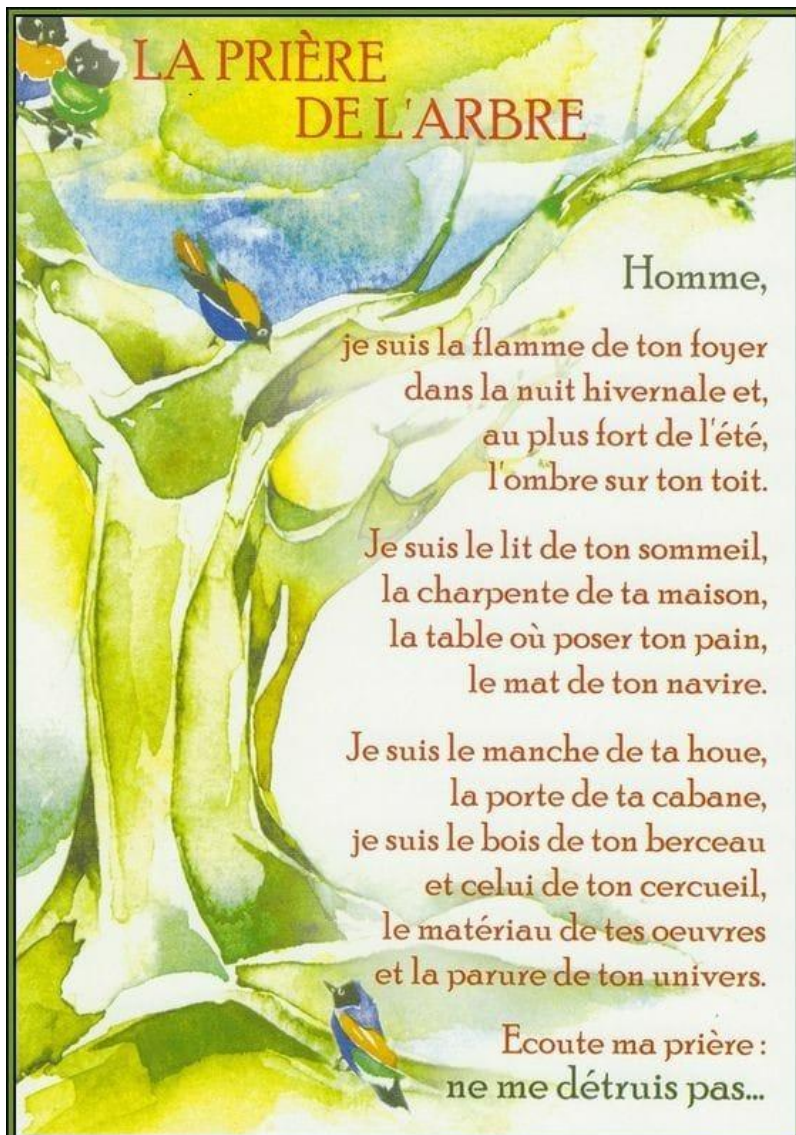
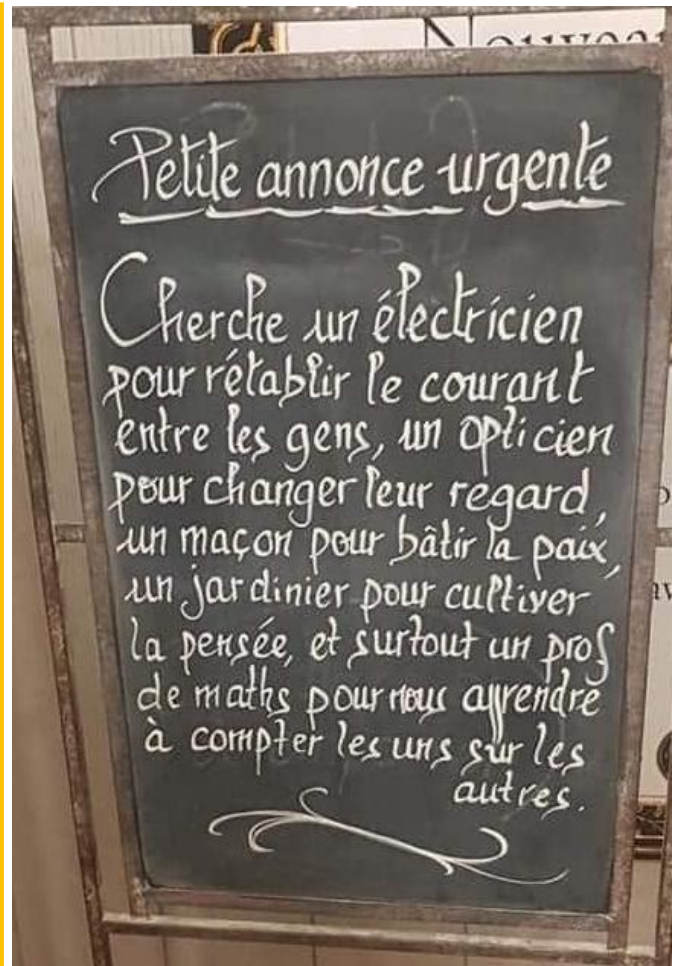
**pas de
date limite**

EPICES



**pas de
date limite**

Le plaisir d'essence.
 Dans ce monde de brut
 De moins en moins raffiné
 Nous passons Leclerc de notre temps
 A faire l'Esso sur des routes, pour,
 Au Total, quel Mobil ?
 On se plaint d'être à sec,
 Tandis que le moteur économique,
 En ce temps peu ordinaire,
 Est au bord de l'explosion,
 Dans un avenir qui semble citerne.
 Il conviendrait de rester sur sa réserve,
 Voire, jauger de l'indécence de ces bouchons
 Qu'on pousse un peu trop loin.
 Il y a des coups de pompes
 Ou des coûts de pompes
 Qui se perdent.
 La vérité de tout cela sortira-t-elle du puits de pétrole ?
 Qu'en pensent nos huiles ?
 Peut-on choisir entre L'éthanol et l'État nul,
 Voilà qui est super inquiétant !
 C'est en dégainant le pistolet de la pompe
 Qu'on prend un fameux coup de fusil.
 Je vous laisse réfléchir sur cet axe-là ou sur ces taxes-là...
 Bonne route à tous !



Le mystère des alex.

CXLV.

UNE EXPLICATION DES NOTES DE MUSIQUE

Con moto.

Une leçon de français

Ces verbes que l'on oublie !

Le chien aboie quand le cheval hennit
et que beugle le bœuf et meugle la vache,
l'hirondelle gazouille,
la colombe roucoule et le pinson ramage.
Les moineaux piaillent,
le faisan et l'oie criaillent quand le dindon glousse.
La grenouille coasse mais le corbeau croasse et la pie jacasse.
Et le chat comme le tigre miaule,
l'éléphant barrit,
l'âne braie, mais le cerf rait.
Le mouton bêle évidemment et bourdonne l'abeille.
La biche brame quand le loup hurle.
Tu sais, bien sûr, tous ces cris-là mais sais-tu ?
Que si le canard nasille, les canards nasillardent,
Que le bouc ou la chèvre chevrote,
Que le hibou hulule mais que la chouette, elle, chuinte,
Que le paon braille,
que l'aigle trompète.
Sais-tu ?
Que si la tourterelle roucoule,
le ramier caracoule et que la bécasse croule,
que la perdrix cacabe,
que la cigogne craquette et que si le corbeau croasse,
la corneille corbine et que le lapin glapit quand le lièvre vagit.
Tu sais tout cela ? Bien.
Mais sais-tu ?
Que l'alouette grisolle,
Tu ne le savais pas. Et, peut-être, ne sais-tu pas davantage
que le pivolet picasse.
C'est excusable !
Ou que le sanglier grommelle, que le chameau blatère
Et que c'est à cause du chameau que l'on déblatère !
Tu ne sais pas non plus peut-être que la huppe pupule
Et je ne sais pas non plus si on l'appelle en Limousin la pépue
parce qu'elle pupule ou parce qu'elle fait son nid avec de la chose
qui pue.
Qu'importe ! Mais c'est joli : la huppe pupule !
Et encore sais-tu ?
que la souris, la petite souris grise : devine ?
La petite souris grise chicote ! Oui !
Avoue qu'il serait dommage d'ignorer que la souris chicote
et plus dommage encore de ne pas savoir, que le geai cajole !"
Fais suivre sinon nous oublierons cette belle langue dont,
finalement, nous ne savons pas grand-chose !!!!...



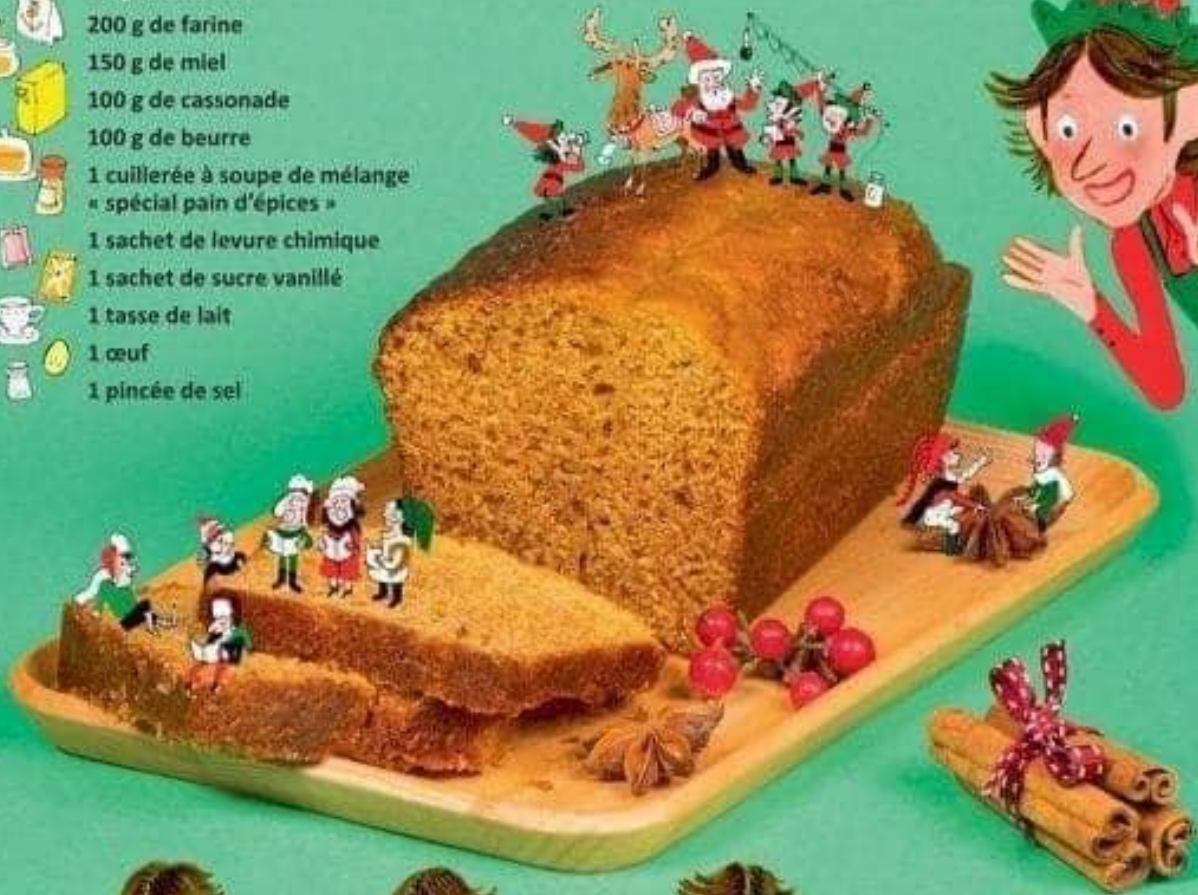
Le pain d'épices de Noël

Pour 4 personnes • Préparation : 30 minutes • Cuisson : 45 minutes

Ingédients

-  200 g de farine
-  150 g de miel
-  100 g de cassonade
-  100 g de beurre
-  1 cuillerée à soupe de mélange « spécial pain d'épices »
-  1 sachet de levure chimique
-  1 sachet de sucre vanillé
-  1 tasse de lait
-  1 œuf
-  1 pincée de sel

ÉPICEZ BON,
ÉPICEZ TOUT !



1 Allume le four à 180 °C (th. 6). À feu doux dans une casserole, fais fondre le miel avec le beurre et le lait.



2 Mélange la farine, la levure et le sel dans un saladier. Ajoute la cassonade, le sucre vanillé et le mélange spécial pain d'épices.



3 Verse le miel fondu petit à petit dans le saladier en remuant bien. Casse l'œuf dedans et mélange à nouveau.



4 Beurre et farine un moule à cake. Verse la pâte dedans. Mets au four pendant 45 minutes. Laisse refroidir et déguste !

Recette : Bruno Muscat, Styliste et réalisatrice : Julie Bouquetier.
Photo : Benoît Toullet, Illustrations : Laurence Simon.





**DECORS ENTIEREMENT
CONÇUS ET REALISES
PAR « LES LUTINS » UNE
EQUIPE DE BENEVOLES
VISITEZ DE JOUR
COMME DE NUIT**



A partir du 20
décembre

à partir de 17 h

Vente
de vin chaud et de
chocolat chaud

NOEL à VIMPELLES

**Pass sanitaire
obligatoire sur le
Marché de Noël**

**MASQUE
OBLIGATOIRE SUR
TOUT LE TERRITOIRE
DE LA COMMUNE**

**VENEZ VISITER
25 DECORS ET ILLUMINATIONS
REPARTIS DANS TOUT LE VILLAGE**

Le 18 Décembre
MARCHE DE NOEL
de 14 h à 21 heures
FEU D'ARTIFICE 18 h 30

Le 19 Décembre
MARCHE DE NOEL
De 14 h à 19 heures
Petit train – Calèche de Noël

BUVETTE
(vin chaud chocolat, café
bière de Noël, crêpes, frites)



Comme chaque année, **nous avons obligation** de prendre des dispositions pour nos festivités du marché de Noël

La commune sera totalement fermée à la circulation

- **Le Samedi 18 Décembre**, à partir de 14 h 30

Je vous serais reconnaissante de bien vouloir prendre note de ce désagrément de **14 heures à 24 heures maximum**

- **Le Dimanche 19 Décembre** la fermeture du village se fera à **partir de 14 heures jusqu'à 21 heures**

Toujours pour des raisons de sécurité, le Petit Train ne peut circuler que dans le périmètre fermé

Vous comprendrez que, pour votre sécurité et celle de nos nombreux visiteurs, aucun risque ne peut être pris quant à la sécurité des visiteurs et **de la vôtre**

En vous remerciant de votre compréhension et vous souhaitant
bonnes fêtes de Noël

Le Maire
Nadine DELATTRE



**DISTRIBUTION DU
COLIS DES ANCIENS
MARDI 21 DÉCEMBRE 2021**

À PARTIR DE 13 HEURES



Toute l'équipe *des Lutins*
vous souhaite

Joyeux Noël



SmetomGeeode

2022 VIMPELLES CUTRELLES



Date de collecte			
Janvier	Jeudi	6 Jeudi	20
Février	Jeudi	3 Jeudi	17
Mars	Jeudi	3 Jeudi	17 Jeudi 31
Avril	Jeudi	14 Jeudi	28
Mai	Jeudi	12 Jeudi	26
Juin	Jeudi	9 Jeudi	23
Juillet	Jeudi	7 Jeudi	21
Août	Jeudi	4 Jeudi	18
Septembre	Jeudi	1 Jeudi	15 Jeudi 29
Octobre	Jeudi	13 Jeudi	27
Novembre	Jeudi	10 Jeudi	24
Décembre	Jeudi	8 Jeudi	22



**ORDURES MÉNAGÈRES
TOUS LES MERCREDIS**

**SORTIES DES BACS LA
VEILLE AU SOIR**

Pour renouveler sa carte, présentez-vous avec votre ancienne carte en déchetterie aux horaires d'ouvertures.

Pour obtenir sa carte pour la première fois, présentez-vous au siège du SMETOM-GEEODE.

Pour un déménagement, une perte de la carte, présentez-vous au siège du SMETOM-GEEODE.

N'oubliez pas de vous munir d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité.

Du lundi au vendredi de 09h00 - 12h00 13h00 - 17h00
Samedi de 9h00 - 12h00.

WWW.SMETOM-GEEODE.FR

ATTENTION, le siège du SMETOM-GEEODE sera fermé tous les samedis de JUILLET et AOÛT et les samedis du week-end de Pâques et de Pentecôte.



Facebook



contact@smetom-geeode.fr

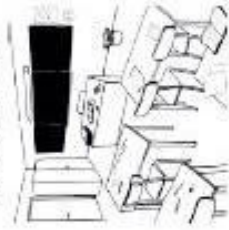
01 64 00 26 45



Z.I. R.D. 619 77370 NANGIS

NOS SERVICES PROPOSÉS SOUS CONDITIONS

ANIMATION



DÉPÔT SAUVAGE



BROYAGE PAPIER



COMPOSTEUR



BROYAGE DES VÉGÉTAUX



NOUVEAUX SERVICES

MOINS DE DÉCHETS
POUR DES OEUFS FRAIS



ENCOMBRANT À LA DEMANDE



HORAIRES DES DÉCHETTERIES

**BETON - BAZOCHES, BRAY SUR SEINE, DONNEMARIE - DONTILLY, GOUAIX,
JOUY LE CHÂTEL, MORMANT, NANGIS, PROVINS, VERNEUIL L' ÉTANG,
VILLIERS SAINT GEORGES et VULAINES LES PROVINS.**

LUNDI	FERMÉ	14 H 00 - 17 H 00
MARDI	9 H 00 - 12 H 30	14 H 00 - 17 H 00
MERCREDI	9 H 00 - 12 H 30	14 H 00 - 17 H 00
JEUDI	FERMÉ	
VENDREDI	9 H 00 - 12 H 30	14 H 00 - 17 H 00
SAMEDI	8 H 30 - 17 H 20	
DIMANCHE	FERMÉ	

L'ACCÈS EST INTERDIT EN DÉCHETTERIES :

Déchet vert de plus de 5 m³.

OBLIGATION de se rendre à VULAINES LES PROVINS

Toutes les déchetteries sont fermées tous les jours fériés, les dimanches et lundis de Pâques et de Pentecôte compris.

